

31/7/2014 - Avis relatif au contrat de liquidité

Augmentation des moyens affectés au contrat de liquidité

ORCHESTRA-PREMAMAN annonce avoir augmenté à compter du 30 juillet 2014 les moyens affectés au contrat de liquidité confié à LOUIS CAPITAL MARKETS et portant sur les titres ORCHESTRA-PREMAMAN admis aux négociations sur NYSE Euronext Paris.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à LOUIS CAPITAL MARKETS sont désormais les suivants :

- 2 873 titres
- 250 000 Euros.

Le Président,

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2014-2015 : le 15 octobre 2014, après clôture de la bourse.

Contacts :

Actifin
Stéphane Ruiz
01 56 88 11 15
sruiz@actifin.fr